



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

basket-ball

Question écrite n° 19107

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre de basketteurs professionnels. Dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, il est indiqué que le nombre de basketteurs professionnels était de 666 en 2005 contre 483 en 2010. Il souhaiterait connaître le nombre de basketteurs professionnels en 2011 et 2012 et les raisons de la tendance décroissante du nombre de professionnels dans cette discipline.

Texte de la réponse

La Fédération française de basket-ball (FFBB) a compté 421 basketteurs « professionnels » en 2011 et 426 en 2012.

ANNÉE	TOTAL BASKETTEURS PRO
2005	666
2011	421
2012	426

La différence entre 2005 et 2011 s'explique par le fait que les jeunes en convention de formation (non rémunérée) avait été pris en compte dans le chiffre donné en 2005.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19107

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1777

Réponse publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3959